



L'INFORMATEUR

Le bulletin d'information de Saint-Placide

DÉCEMBRE 2013



Le conseil municipal et les employés se joignent à moi pour vous souhaiter à tous un très heureux temps des fêtes !

**Denis Lavigne,
Maire de Saint-Placide**



HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Durant la période des Fêtes, le bureau municipal sera fermé du lundi 23 décembre 2013 au vendredi 3 janvier 2014 inclusivement.

Municipalité de Saint-Placide



HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

21 décembre 2013	:	14 h à 16 h
22 au 26 décembre 2013 :		Fermé
27 et 28 décembre 2013 :		14 h à 16 h
29 décembre 2013 au 2 janvier 2014 :		Fermé

Retour à l'horaire régulier vendredi 3 janvier 2014.



Paroisse Saint-François d'Assise
Horaire de célébrations du Temps des Fêtes

	Saint-Placide	St-Benoît	St-Joseph-du-Lac
JEUDI 12 DÉCEMBRE 2013			19 h 30 <i>Sacrement du pardon</i>
DIMANCHE 22 DÉCEMBRE 2013			15 h <i>Conte de Noël</i>
SAMEDI 24 DÉCEMBRE <i>Messe de la veille</i>	22 h	Minuit	
MARDI 24 DÉCEMBRE 2013 <i>Messe de la veille de Noël</i>	22 h	Minuit	20 h
MERCREDI 25 DÉCEMBRE 2013 <i>Messe de Noël</i>	10 h 30		
MERCREDI 23 DÉCEMBRE 2013 AU LUNDI 2 JANVIER 2014	<i>Aucune messe régulière sur semaine ne sera célébrée</i>		
MARDI 31 DÉCEMBRE 2013 <i>Veille du premier de l'an</i>		16 h	
MERCREDI 1 ^{ER} JANVIER <i>Premier de l'an</i>			10 h 30



URBANISME

RELENTIR, ÇA SAUVE DES VIES, PENSEZ-Y !

Selon un mythe fort répandu, un bon conducteur, au volant d'un bon véhicule, peut se permettre de rouler plus vite sans augmenter ses risques d'accidents. Pourtant, même un excellent conducteur, avec un excellent véhicule, n'échappe pas aux lois de la physique. Quoi qu'on en dise, quand la vitesse augmente, la fréquence et la gravité des accidents augmentent aussi.



Source : www.saaq.gouv.qc.ca

Stationnement de nuit Rappel



Il est interdit de stationner tout véhicule dans les rues publiques situées dans le noyau villageois de Saint-Placide du 15 novembre au 15 avril **entre minuit et 7 h.** L'amende est de 100 \$ plus les frais.

RAPPEL – PNEUS D'HIVER !

Du 15 décembre prochain au 15 mars 2014, toutes les voitures doivent, comme vous le savez, être équipées de pneus d'hiver sous peine de contravention.

Ne vous laisser pas surprendre par l'hiver !

LOISIRS ET CULTURE

CHRONIQUE BIBLIO

Heures d'ouverture :

Dimanche et lundi : Fermé
Mardi et vendredi : 14 h à 21 h
Mercredi et jeudi : 14 h à 16 h
Samedi : 10 h à 12 h et
14 h à 16 h

Bricolage de Noël à la bibliothèque



Samedi le 14 décembre, vient à la bibliothèque, faire un magnifique bricolage de Noël avec Brindille. Une surprise sera remise à chaque participant !

Samedi 14 décembre 2013, 10 h
Bibliothèque municipale.

Inscription obligatoire 20 places disponible.

À voir à la bibliothèque ...



Exposition de marionnettes,

par Gina Antinozzi.

Également, il y a de nombreux livres à découvrir, soit des romans, bandes dessinées, livres sur les arts, décoration, sports, médecine, l'histoire, voyages, cuisine ... dont certains récemment acquis au salon du livre. Venez voir nos nouveautés :

LES HÉRITIERS
DU FLEUVE
Tôme 2

Louise Tremblay
D'Essiambre



LE NOËL DE
MARGUERITE

India Desjardins



MARTIN MICHAUD
SOUS LA
SURFACE

SOUS LA
SURFACE

Martin Michaud



365 CHOSES À
FAIRE AVEC
PAPIER ET
CARTONS



BABILLARD DES ORGANISMES

BIENVENUE AU LOCAL DES FERMÈRES !

Maison des citoyens, 55, rue Sauvé, Saint-Placide
Tous les mardis, de 9 h à 12 h

ASSEMBLÉE MENSUELLE

Le deuxième mardi de chaque mois, il y a une assemblée du Cercle de fermières à la salle municipale Jean-Paul-Carrières, située au 281, montée Saint-Vincent, Saint-Placide.

Informations :

Madame Rollence Dubois
450 258-3685

ARTS TEXTILES

Cours de peinture sur tissus

Le Cercles des Fermières de St-Placide offre un cours de peinture sur tissus, ainsi que la création de tissus à partir de la récupération de fils. Ce cours est ouvert à tous les adultes (il n'est pas nécessaire de faire partie des Fermières) et sera offert les mercredis soirs de 19 h à 21 h, du 22 janvier au 26 février inclusivement. Il sera donné par Mme Lucienne Auphan, résidente de Saint-Placide et membre de la Guilde des courtpointières d'Argenteuil et des Laurentides.

Coût par personne : \$15
(Pour défrayer une partie du matériel)

Inscription avant le 8 janvier 2014 à :

Maximum : 8 personnes

Nathalie Gauthier
Responsable des arts textiles
450 258-2450

la guignolée



SAMEDI, LE 7 DÉCEMBRE 2013

Ce samedi, 7 décembre 2013, il y aura un barrage routier des Pompiers de Saint-Placide.

DIMANCHE, LE 8 DÉCEMBRE 2013

Ce dimanche, 8 décembre 2013, les citoyens de Saint-Placide sont invités à contribuer à la guignolée. Les membres de la communauté chrétienne en collaboration avec les Scouts, sillonneront les rues afin d'amasser des dons en argent et des denrées non périssables.

Nous vous remercions à l'avance de votre grande générosité ainsi que tous nos collaborateurs et partenaires !

L'équipe de la guignolée 2013

RAPPEL

LES BARTÖKS CONCERT SOLIDARITÉ

Le samedi 7 décembre 2013, à 20 h,
à l'église de Saint-Placide.

Coût : 20 \$

Tous les fonds amassés seront
versés à la famille Boudrias-Renaud.



SALON DULIVRE DEMONTRÉAL



Notre traditionnelle sortie au Salon du livre : à nouveau un succès !!!

La bibliothèque municipale en collaboration avec le comité des loisirs organisait cette année encore leur populaire sortie qui a rassemblé 44 abonnés passionnés de lecture. Chaque participant avait la possibilité de faire connaître son coup de cœur, qui par la suite a été acquis par la bibliothèque pour le plus grand plaisir de tous.

Nous remercions chaleureusement le Comité des loisirs ainsi que tous les participants et bénévoles qui ont permis le succès de cette belle sortie. Merci et à l'an prochain !

Chantal Breault, responsable de la bibliothèque



ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Le 2 décembre dernier, lors d'une assemblée ordinaire, le conseil municipal a résolu:

- ⇒ D'acheter une publicité pour le cahier spécial de vœux des Fêtes 2013-2014 dans le journal L'Éveil pour la parution du 21 décembre 2013;
- ⇒ De renouveler l'adhésion à Québec Municipal;
- ⇒ De renouveler l'adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités
- ⇒ De faire l'achat d'une publicité dans le semainier paroissial de la Paroisse de St-François d'Assise;
- ⇒ De faire un don à l'organisme Solidarité Saint-Placide et contribuer au spectacle bénéfique du 7 décembre 2013 qui vise à amasser des fonds pour venir aux deux jeunes placidiens victimes d'un incendie le 5 octobre dernier;
- ⇒ D'adhérer à l'Association Québécoise de Lutte contre la Pollution Atmosphérique (AQLPA);
- ⇒ De présenter une demande pour réduction de vitesse au M.T.Q. ;

En raison de l'essor que connaît actuellement la municipalité de Saint-Placide et à la demande de la population, le conseil municipal a adopté une résolution, lors de l'assemblée ordinaire du 2 décembre dernier, demandant au ministère des Transports que la vitesse soit réduite à 50 km/h sur une portion de la Route 344 à la jonction de la montée Saint-Vincent particulièrement entre le 2135, route 344 (épicerie) et le 3270, route 344 (serres) afin de rendre les lieux environnants plus sécuritaires pour tous les usagers. L'appui de Madame Denise Beaudoin, députée de Mirabel, a également été sollicité pour mener à bien ce projet. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce dossier au cours des prochains mois.

- ⇒ De mandater la M.R.C. de Deux-Montagnes pour solliciter une prolongation de délai au nom de la Municipalité de Saint-Placide auprès du ministère du Développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs ;

*Le 28 juin dernier, le ministre Yves-François Blanchet du MDDEFP a modifié par le décret 754-2013, le schéma d'aménagement de la MRC de Deux-Montagnes, dont fait partie la Municipalité de Saint-Placide. Ce règlement, relatif à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables, s'applique à tous les lacs et tous les cours d'eau à débit régulier ou intermittent sur le territoire de la MRC de Deux-Montagnes. De plus, ce décret 754-2013 oblige les municipalités constituantes à modifier à nouveau le schéma d'aménagement de la MRC de Deux-Montagnes dans un délai de six mois suivant son adoption. À cette fin, le conseil municipal a donné mandat à la MRC de Deux-Montagnes, lors de son assemblée ordinaire du 2 décembre dernier, de faire une demande de prolongation de délai au nom de la Municipalité de Saint-Placide auprès du ministère du Développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs dans le but de modifier le règlement de contrôle intérimaire (RCI). **Ces changements n'auront pas d'effet sur les cotes actuellement en vigueur sur notre territoire** mais permettront de rendre opposables, aux citoyens concernés, les cotes de crues applicables à la rivière des Mille-Îles, les cartes de risques d'inondation préparées par la CMM ainsi que les dispositions relatives aux zones assujetties à des contraintes d'inondation, conformément au rapport 13-001 du Centre d'expertise hydrique du Québec.*

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec monsieur Jean-Claude Millette, inspecteur municipal, au 450 258-2305, poste 229 ou par courriel à jcmillette@municipalite.saint-placide.qc.ca.



AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Placide

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

Lise Lavigne, directrice générale de la municipalité

Qu'une assemblée spéciale sera tenue le 23^e jour du mois de décembre 2013 à 19 h 30 dans la salle Jean-Paul-Carières de la Municipalité de Saint-Placide.

1. Ouverture et constatation du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du règlement numéro 2013-12-10 adoptant le budget de l'année 2014 et fixant le taux des taxes foncières et spéciales ainsi que les tarifs de compensation pour les services d'aqueduc, d'égout, d'électricité et de collecte de déchets;
4. Adoption du programme triennal d'immobilisations
5. Période de questions : les délibérations et la période de questions porteront exclusivement sur les points à l'ordre du jour;
6. Levée de l'assemblée.

DONNÉ à Saint-Placide, ce 5^e jour du mois de décembre de l'an deux mille treize.

Lise Lavigne, Directrice générale